

Guarantor's full name

Address

E-mail

Phone number

MorningCroissant  
12, rue Vivienne – Lot 3  
75002 Paris

**Objet : acte de cautionnement**

Je soussigné FULL GUARANTOR's NAME ....., né(e) le BIRTH DATE .....  
à BIRTH PLACE....., demeurant au GUARANTOR'S ADDRESS.....  
....., ayant pour adresse email GUARANTOR'S EMAIL  
ADDRESS....., déclare me porter caution de Madame/Monsieur  
TENANT'S FULL NAME..... demeurant au TENANT'S  
ADDRESS.....

Cet engagement vaut pour le contrat de location conclu via la plateforme MorningCroissant SAS. Il est valable pour toute la durée du bail initial, et de sa tacite reconduction éventuelle ou prolongation, dans la limite de 9 ans.

Mon engagement porte sur la garantie de paiement des loyers, des charges, des réparations locatives, des impôts et taxes et des éventuels frais de procédure pouvant être dus en vertu de ce contrat de location.

« Bon pour caution solidaire pour le paiement du loyer dont le montant mensuel actuel est égal à la somme de RENT AMOUNT in numbers AND letters in French.....€.

*Je déclare avoir une parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement.*

*Je reconnais, en outre, avoir pris connaissance des termes de l'article 22-1 alinéa 1 de la loi du 6 juillet 1989 reproduit ci-dessous :*

*"Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation."*

*Je reconnais également avoir pris connaissance de l'article 2297 du code civil, selon lequel :  
"Si la caution est privée des bénéfices de discussion ou de division, elle reconnaît ne pouvoir exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur ou qu'il divise ses poursuites entre les cautions. À défaut, elle conserve le droit de se prévaloir de ces bénéfices."*

»

Fait à CITY  
le DATE  
Signature